

# Conseil d'école du RPI NOAILHAC-LAGEYGEOLLE

Vendredi 22 mars 2019 :

## Présents :

Les enseignants Mr et Mme Laurensou

Le représentant de la mairie de Noailhac : Mr Serrager

La représentante de la mairie de Lagleygeolle : Mme Bourdet

La représentante des parents d'élèves de Noailhac : Mme Bonnan

Les représentants des parents d'élèves de Lagleygeolle : Mr Laffaire et Mme Le Gallic

Le DDEN de Noailhac : Mr Gaignon

La DDEN de Lagleygeolle : Mme Brunerie

## Excusés :

Les représentants de la mairie de Lagleygeolle : Mme Jugie et Mr le maire Mr Claval

La représentante des parents d'élèves de Noailhac : Mme Zaborski

Les représentants de la mairie de Noailhac : Mme Ruebenthaler et Mr le maire Mr Lassalle

La représentante des parents d'élèves de Lagleygeolle : Mme Bressy

## Ordres du jour :

- Activités culturelles et sportives :

- Sorties et animations culturelles :

Les élèves de Noailhac ont assisté à un spectacle des JMF à Meyssac le jeudi 14 mars. La coopérative scolaire prend en charge cette sortie.

Les élèves de Lagleygeolle ont participé au mois de février à une rencontre de Hand Ball à Meyssac avec les écoles de cycle 3 du secteur.

Des étudiants en médecine sont intervenus deux après-midis dans les deux écoles afin de sensibiliser les élèves à l'hygiène et à la nutrition.

- Sorties piscines :

L'école de Noailhac ira à la piscine les mardi et vendredi après-midi de 14h à 14h45. Celle de Lagleygeolle ira les lundi et jeudi après-midi. Les séances seront du 20 mai à fin juin et une séance le vendredi matin de la première semaine de juillet. Les écoles recherchent des parents accompagnateurs qui devront passer un agrément le samedi 4 mai à partir de 8h30 à la piscine municipale de Brive.

- Visite des écoles par les DDEN :

Les soucis de bruit et d'incivilités à la cantine ont été à nouveau notés pour Lagleygeolle.

Les travaux de la cour de Noailhac ont été appréciés.

- Demande des enseignants :

- Lagleygeolle :

La maîtresse n'a pas de demande de travaux. Elle souhaite seulement savoir si un dossier d'aide au financement pour un nouveau tbi a été déposé par la mairie pour l'an prochain.

Aucun dossier n'a été envoyé pour l'instant.

- Noailhac :

Le maitre demande si pendant les grandes vacances, il sera possible d'installer des étagères dans l'ancien logement de fonction. Il signale que le dévidoir de papier toilette des WC des petits est à remplacer.

Le personnel communal va s'occuper de ces demandes.

- Questions diverses des représentants des parents d'élèves :

- Très petites sections à Noailhac pour la rentrée prochaine :

Les effectifs étant assez chargés pour les années à venir, nous ne pourrions pas accueillir les TPS dans de bonnes conditions.

- Directives garderies et cars scolaires :

Lorsqu'un enfant n'a pu être déposé chez lui, il est déposé dans l'école la plus proche sur le parcours du bus, celui-ci ne pouvant revenir en arrière et ayant la tournée du collège à faire ensuite.

- Cantine scolaire :

Une réunion avec les élus des écoles desservies par le collège de Meyssac a eu lieu le lundi 18 mars. La principale Madame Placido a expliqué tous les contrôles qui sont effectués. Le rapport n'a pas conclu à une intoxication alimentaire. Si l'évènement venait à se reproduire, la principale contacterait immédiatement les maires dont elle a pris les coordonnées personnelles. Des repas témoins sont conservés dans toutes les cantines pendant une semaine.

- Porte-manteaux :

Le maitre attend de connaître précisément les prochains effectifs afin que d'éventuels travaux soient réalisés pendant les grandes vacances.

- Point sur le lavage des mains avant le goûter du soir :

Un marchepied est présent à la garderie afin que les enfants puissent se laver les mains. Il sera demandé au personnel communal de vérifier la propreté des mains avant de prendre le gouter.

- Utilisation de l'ordinateur sur le temps de la garderie :

L'ordinateur a été enlevé de la garderie.

Pour les questions urgentes et préoccupantes concernant la garderie et la cantine, il est conseillé d'en parler directement aux personnes concernées ou à la mairie sans attendre le conseil d'école.

La séance est levée à 20h.

Le prochain conseil d'école est fixé le vendredi 14 juin à 18h00 à l'école de Lagleygeolle.